

**DOSSIER de CANDIDATURE
PRÉPARATION ANNUELLE 2015-2016**

A partir du 3 octobre 2015 - Tous les samedis de 14 heures à 18 heures
2015 : 3-10-17 octobre, semaine du 19 au 23 octobre, 7-14-21-28 novembre, 5-12-19 décembre et 21 et 22 décembre
2016 : 9-16-23-30 janvier, 6-13 février, 12-19-26 mars, 2-9-16 avril (sous réserve de la date du Concours)

1350 €uros (sous réserve d'ouverture) + 45 €uros frais de dossier

1. Parent(s) / représentant légal :			
Nom :		Prénom :	
Adresse :			
Code postal : _ _ _ _ _ _ _		Ville :	
Tél domicile : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _		Tél Portable : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
Courriel :			
2. Étudiant (e) :			
Nom :		Prénom :	
Adresse (si différente)			
Code postal : _ _ _ _ _ _ _		Ville :	
Courriel :			
Tél Portable : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _			
Établissement fréquenté			
Série du Baccalauréat (cochez) : <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> ES <input type="checkbox"/> S			
Concours présenté : <input type="checkbox"/> Sciences Po <input type="checkbox"/> Concours commun IEP de province			
Langue choisie : <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Espagnol (sous réserve d'au moins 4 inscrits dans la langue choisie)			
Option : <input type="checkbox"/> Mathématiques <input type="checkbox"/> Littérature et Philosophie <input type="checkbox"/> Économie			
Notes obtenues en Première (moyenne) :			
Français	LV (choisie) :	Histoire :	Option (préciser)
Où souhaiteriez-vous suivre votre Prépa (en fonction des places disponibles)?			
<input type="checkbox"/> Lycée Marie Curie 92 Sceaux		<input type="checkbox"/> Collège Théophile Gautier 92 Neuilly	
<p>Le chef d'établissement se réserve le droit d'exclure un élève en cours de préparation ou d'alerter ses parents en cas d'insuffisance de motivation, de problème de discipline ou de comportement. Paiement échelonné : Les parents/ le représentant légal s'engagent également à honorer les échéanciers fixés avec le GRETA 92 Sud lorsque le paiement échelonné a été demandé par la famille. Les éventuels frais de recouvrement resteront à leur charge. (Article 46 alinéa 2 du décret n°85-924 du 30 août 1985 et de la loi de finance 92-1476 du 31 décembre 1992) Je certifie avoir pris connaissance des conditions ci-dessus et les accepter.</p> <p>Fait à, le2015 Signature des parents / représentant légal (obligatoire):</p>			

Documents à joindre obligatoirement :

- Une photo d'identité
- Copie du relevé de notes des épreuves anticipées du Baccalauréat
- Copie des trois bulletins trimestriels de classe de Première
- Un chèque de 45 €uros (frais de dossier), non remboursable libellé à l'ordre de l'Agent comptable du Greta 92 Sud
- Une lettre de motivation à adresser à **Monsieur SOT, Professeur Coordonnateur**.

Dossier de candidature à retourner avant le 18 septembre 2015 à :
GRETA 92 Sud Prépas Plus 54 rue de Billancourt 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
 Courriel : contact@greta-prepasplus.fr Renseignements : + 33 1 46 99 92 92



Étudiant(te):

Nom : Prénom :

Le lycée Marie Curie à Sceaux et le collège Théophile Gautier à Neuilly sont des établissements publics d'enseignement de l'Académie de Versailles qui organisent dans leurs établissements une préparation aux concours d'entrée aux Instituts d'Etudes Politiques pour le GRETA 92 Sud.

Déroulement de la formation :

Les Chefs d'établissements se réservent le droit d'exclure un(e) étudiant (te) en cours de formation ou d'alerter ses parents en cas d'insuffisance de motivation, de problème de discipline ou de comportement.

Conditions financières :

Les frais d'inscription devront être acquittés dès la demande de candidature (chèque de 45 €uros établi à l'ordre de l'Agent comptable du Greta 92 Sud).

L'admission se faisant sur dossier, ces frais administratifs et d'examen des dossiers sont non remboursables quelle que soit la suite réservée à la candidature.

Le montant des frais de formation sera dû dès l'inscription définitive. Le règlement devra impérativement avoir été effectué avant le début de la formation par chèque à l'ordre de Monsieur l'Agent comptable du Greta 92 Sud.

Sur demande de la famille lors de l'inscription définitive, des paiements échelonnés pourront être mis en place.

Les parents/ le représentant légal s'engagent également à honorer les échéanciers fixés avec le GRETA 92 Sud lorsque le paiement échelonné a été demandé par la famille. Les éventuels frais de recouvrement resteront à leurs charges. (Article 46 alinéa 2 du décret n°85-924 du 30 août 1985 et de la loi de finance 92-1476 du 31 décembre 1992). En cas de non paiement des échéances, et après une mise en demeure par les services comptables du Greta 92 Sud, la totalité des sommes restant dues sera exigible et fera l'objet d'une procédure de recouvrement.

Bourses d'études :

Des bourses d'études pouvant couvrir jusqu'à 60 % des frais de stage (hors frais d'inscription) en fonction de la situation financière de la famille peuvent être demandées lors de l'inscription définitive. Le maintien de ces bourses sera soumis à une parfaite assiduité de l'élève.

Désistement, absences :

Aucun frais de formation ne sera remboursé en cas de désistement en cours de formation (dès le premier jour).

Aucune absence pour raison personnelle ou convocation (administrative, pour concours, médicale) ne donnera lieu à remboursement.

Espace numérique de travail AGORA :

Un espace numérique de travail proposant des dossiers documentaires dans les différentes disciplines, un emploi du temps partagé, des liens internes avec les enseignants, un forum est mis à la disposition des participants.

Un login ainsi qu'un mot de passe sera attribué à chacun des participants afin qu'il puisse accéder à cet espace, modéré par un enseignant, il sera désactivé à l'issue de la formation.

En cas de non respect de la charte d'utilisation, il sera immédiatement désactivé par le modérateur.

La diffusion des documents mis en ligne sur AGORA ou distribués lors des cours ainsi que leur reproduction sont strictement interdites.

Restauration :

La formation se déroulant sur des samedis ou des périodes de vacances scolaires, aucun service de restauration n'est assuré.

Fait à, le2015

Signature des parents ou du représentant légal :
(Obligatoire)**Greta 92 Sud**54 rue de Billancourt – 92100 Boulogne-Billancourt
Téléphone : + 33 1 46 99 92 92